

POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTER :

**Rémunération et politique des dirigeants
Résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte
du 19 mai 2022**

VETOQUINOL

Fanny Toillon

Tél. : +33 (0)3 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vetoquinol s'est tenue le jeudi 19 mai 2022 à Lure, sous la présidence de Monsieur Etienne Frechin. Les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolution 5 – Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux

Adoptée à la majorité par 17 148 746 des droits de vote ayant voté pour, 1 686 779 ayant voté contre.

Résolution 6 – Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce en matière de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, pour l'ensemble des mandataires sociaux.

Adoptée à la majorité par 18 537 313 droits de vote ayant voté pour, 302 550 ayant voté contre.

Résolution 8 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Etienne FRECHIN, Président du conseil d'administration

Adoptée à la majorité par 18 834 495 droits de vote ayant voté pour, 730 ayant voté contre.

Résolution 9 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Matthieu FRECHIN, Directeur Général

Adoptée à la majorité par 17 589 708 droits de vote ayant voté pour, 1 245 517 ayant voté contre.

Résolution 10 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Dominique DERVEAUX, Directeur Général Délégué

Adoptée à la majorité par 17 573 382 droits de vote ayant voté pour, 1 261 843 ayant voté contre.

Résolution 11 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Alain MASSON, Directeur Général Délégué.

Adoptée à la majorité par 17 603 895 droits de vote ayant voté pour, 1 231 330 ayant voté contre.

L'ensemble des éléments constituant cette politique ainsi que les éléments de rémunérations sont consultables dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, disponible sur notre site internet dans le document universel de référence.